



# CONVOCAATION

Le prochain Conseil Municipal se réunira le

**JEUDI 11 MAI 2023 À 19H**

**SALLE D'HONNEUR**

(articles L.2121-10 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales)

## ORDRE DU JOUR

**Approbation des procès-verbaux des séances du 2 et 23 mars 2023.**

1. **DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE**  
**(Article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ; alinéa 26)**
  
2. **AFFAIRES GENERALES**
  - 2.1. Commune de Saint-Claude/Commune de Lavans-lès-Saint-Claude  
Convention de participation financière pour la prise en charge à la crèche "La Rainette" des enfants résidant hors de la Commune
  - 2.2. Commune de Saint-Claude/Association "Football Club Saint-Claude"  
Convention d'objectifs 2023
  - 2.3. Camping/Association intermédiaire "1000 SERVICES"  
Convention partenariale concernant le nettoyage du camping
  - 2.4. Camping "Le Martinet"  
Tarifs 2023
  - 2.5. Vente diverses lors de manifestations  
Tarifs
  - 2.6. Commune de Saint-Claude/Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude  
Convention relative à l'installation de bornes IRVE sur la Commune de Saint-Claude
  - 2.7. Marché de fourniture de repas en liaison froide  
Revalorisation tarifaire

**3. AFFAIRES FINANCIERES**

- 3.1. Budget annexe Régie d'Electricité  
Versement d'un don au profit du Centre Communal d'Action Sociale
- 3.2. Commune de Saint-Claude/Association "La Chevryonne"  
Subvention exceptionnelle

**4. URBANISME/AFFAIRES FONCIERES**

- 4.1. Assiette et destination des coupes de bois  
Année 2023
- 4.2. Suppression passage à niveau n° 54  
Ligne Andelot/La Cluse

**5. PERSONNEL COMMUNAL**

- Modification du tableau des emplois permanents

**6. QUESTIONS ORALES AYANT TRAIT AUX AFFAIRES COMMUNALES**

Le Maire,  
Jean-Louis MILLET

